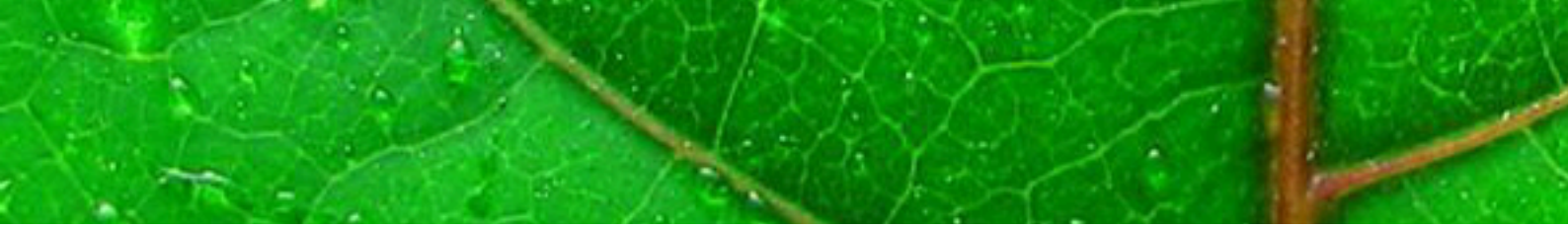

ALMOURS

ALgorithmes MObilités URbaineS

Equipe

- Responsable du projet : Louis de FONTENELLE
- Chercheur : Alice MOULENE-DAUBA

Projet

La société Flowbird, leader mondial de la mobilité, le laboratoire TREE (Transitions Énergétiques et Environnementales) dont les tutelles sont l'Université de Pau et des Pays de l'Adour (UPPA) et le CNRS, et Pascal Auzannet, consultant en stratégie, management et mobilité, ont décidé de s'associer pour **développer une plateforme numérique** de type MaaS (Mobility as a Service), **dotée d'algorithmes d'intérêt général, à destination des autorités organisatrices de la mobilité** (AOM). Attentifs au développement du numérique et au potentiel offert par les plateformes dans les domaines de l'information voyageur et la billettique, les partenaires ont souhaité apporter leur expérience, expertise et approche scientifique dans la réalisation de ce projet commun.

L'idée principale qui gouverne les objectifs de cette plateforme est la régulation des mobilités sur un territoire par la tarification afin de favoriser les modes de transport les plus économes en espace urbain et/ou à faible impact environnemental, tout en prenant en compte les besoins des utilisateurs.
S'appuyant sur le fort impact du numérique sur les mobilités et tout le potentiel des modes doux (vélos, trottinettes, marche…) et des transports collectifs, cette solution favorise les tarifications différenciées (heures de pointe, heures creuses, par zones géographique) et les bonus (réduction tarifaires et bons d'achat) dont les utilisateurs peuvent bénéficier.

La plateforme repose sur la prise en considération de l'intérêt général dans l'élaboration et la régulation des mobilités urbaines et périurbaines. Elle est formalisée dans le **projet Almours (ALgorithmes MObilités URbaineS)** et ses développements logiciels.

Il s'agit d'un outil de régulation publique mis à la disposition des collectivités territoriales, en particulier les régions, métropoles et établissements publics de coopération intercommunale (EPCI) en responsabilité dans l'organisation des mobilités. Cet outil permet de donner la main aux décideurs publics afin d'organiser les mobilités dans leur territoire de façon adaptée au contexte local. Ainsi, ce sont de nouvelles potentialités considérables qu'il convient d'optimiser en considérant les enjeux urbains et environnementaux confirmés par la crise sanitaire liée au Covid-19, qui modifie fortement les comportements dans les déplacements.

La solution repose sur une approche originale qui consiste à proposer aux AOM de bénéficier d'une **solution sur mesure**. En effet, les développements technologiques reposeront sur une caractérisation du territoire d'accueil et une définition des besoins en lien avec l'AOM afin d'adapter la solution proposée à la spécificité du territoire et à la politique de la collectivité.

La solution permettra ainsi de proposer un service global intégrant, outre la fourniture du produit, des recommandations à la collectivité et un accompagnement pour assurer le bon développement et l'appropriation de cette technologie.

Ce projet repose donc sur un **partenariat public-privé innovant** et s'inscrit dans une **démarche de service public**, servant l'intérêt collectif. Il constitue une alternative à la démarche des GAFA (Google, Apple, Facebook, Amazon) et au risque d'intermédiation bien identifié avec l'ouverture des données prévue à partir du 1er juillet 2021 (article 28 de la loi d'orientation des mobilités).

Partenaires

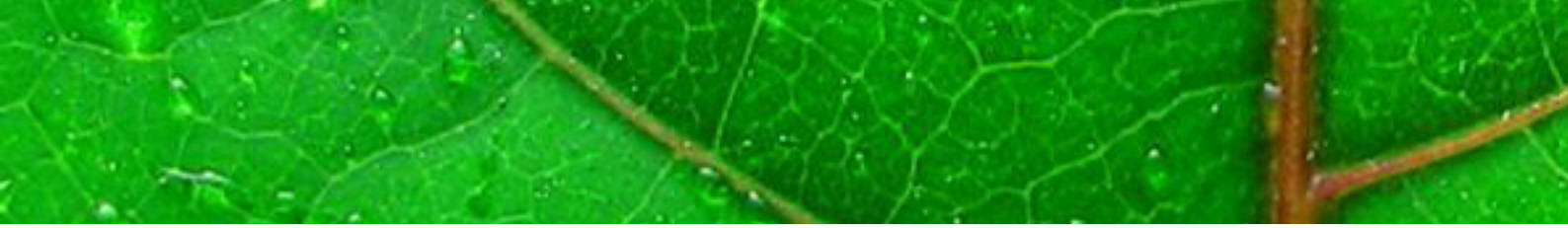

FLOWBIRD
Urban Intelligence

PASCAL AUZANNET Conseils

e2s UPPA
energy environment solutions